

Compte rendu réunion de l'Amicale

29/11/2018

Présents : Pascale ABBA, Gaétan BARBIER, Françoise BERTOCCHINI, Josy DIDIER, Jean-Louis EYCHENNE, Georges FAHET, Adrienne FLAVIAC, René GALEAZZI, Rose-Marie GAUDY, Marina LUNION, Florence MILHORAT, Martine MONNEY, Martine MONTAUDRY, Michèle OPERTI, Muriel PLANSON, Hélène SALOMEZ, Alain VEZAT.

Excusées : Hélène CHETCUTI, Aline MAILLOT, Thérèse RIVET, Jérôme VINAS.

Vie de l'Orée du Bois

- ◆ Les enfants de la crèche sont venus pour fabriquer les décorations de Noël avec les résidents
- ◆ Le marché de Noël aura lieu comme prévu le 3 décembre à partir de 15h et le goûter des résidents, le 21 décembre après-midi.
- ◆ Alain VEZAT a fait une demande de subvention pour l'association auprès de la mairie de Rieux-VOLVESTRE. Il a également fait une demande de lots auprès du Conseil Départemental qui peut donner des lots tels que des tee-shirts, des bandanas, des casquettes, (etc.) pour le loto notamment. Nous sommes en attente des réponses.

Charte des bénévoles

M. FAHET présente la charte des bénévoles que tous les bénévoles qui interviennent sur l'établissement devront signer. Il explique que s'il existe bien sûr un cadre pour le travail des agents, ce cadre n'existe pas encore pour les personnes extérieures intervenant dans l'établissement. Cela permettra de fixer un périmètre d'intervention de chacun, sans discrimination politique ou religieuse et dans le respect de la liberté des résidents.

La direction de l'établissement doit également être informée des actions des bénévoles qui doivent toutes se faire en collaboration avec les résidents.

Tous les bénévoles doivent donc signer cette charte et la remettre à Hélène, à l'accueil.

Actions Amicale

- ◆ Jusqu'à présent l'Amicale finançait les cadeaux d'anniversaire des résidents pour un montant variant de 400 € à 500€. Nous sommes tous d'accord pour reconduire cette dépense pour l'an prochain. Martine Monney propose de réaliser des étuis à lunettes en tissu brodés au nom des résidents.
- ◆ Véronique a dépensé environ 16 € pour des fournitures pour le PASA, l'Amicale prendra cette dépense en charge.

Animations du samedi

Début novembre, la première animation de l'Amicale a eu lieu. Une accordéoniste amateur est venue bénévolement animer l'après-midi des résidents. Ce fut un beau succès. Tous les résidents du Cantou en ont bien profité et une cinquantaine de résidents du foyer étaient présents avec de nombreuses familles.

- ◆ Loto prévu le samedi 8 décembre : les familles ont été contactées et beaucoup de personnes se sont proposées pour aider ce jour-là. Les lots seront ; des fleurs, des chocolats, du gel douche de l'Occitane, des petites porcelaines pour pilulier.
- ◆ Chorale du 12 janvier : la chorale de Salles qui devait venir le 12 janvier a un empêchement pour cette date mais propose de décaler au 19 janvier. On programmera donc la chorale le samedi 19 janvier 2019.
- ◆ Cinéma de février : le 9 février est prévu une séance de cinéma. Jean-Louis s'occupe du matériel. Il faudra voir avec les animatrices quel film pourrait être programmé ce jour-là.

Proposition d'installation

Jean-Louis s'est renseigné pour sonoriser la salle d'animation. Il s'agirait d'installer 8 haut-parleurs fixes, un ampli qui pourrait être déplacé, 2 micros sans fil et une boucle magnétique pour limiter les interférences et améliorer l'audition. Le montant du matériel et de la main d'œuvre pour l'installation serait de 3 500€. Il propose également d'installer en plus une boucle anti-interférences spéciale pour les appareils auditifs pour un coût supplémentaire de 400€.

Ce coût étant assez élevé au total (près de 4 000€), M. FAHET propose un financement mixte entre l'Amicale et l'Orée du Bois.

Fleurs

Le montant d'achat de fleurs pour l'année 2018 est de 765€. Ces fleurs sont des gestes de sympathie de l'Amicale pour les familles de résidents lors du décès de leur parent ou bien lors de mariage ou naissance concernant le personnel.

En 2017, le coût était de 570€.

Il ne s'agit pas de supprimer ces attentions, mais de diminuer ces frais qui ne sont pas réellement en lien avec le but premier de l'Amicale, à savoir, financer des actions ou du matériel pour les résidents.

Nous décidons donc de diviser par deux le montant des bouquets de fleurs que nous offrirons, soit 25€ au lieu de 50€.

Fête de l'Orée du Bois

Nous abordons rapidement le sujet de la fête.

- ◆ Messe : Jean-Louis s'en occupe et prévoit la messe pour 10h45.
- ◆ Le concours de pétanque aura lieu le même jour que la fête mais l'association des quilles ne pourra pas venir.
- ◆ Stands de jeux : Françoise est d'accord pour s'en occuper cette année encore. Avec également la pesée du jambon.
- ◆ Toutes les demandes administratives se feront en janvier.
- ◆ L'apéritif et le vin seront pris en charge par l'Orée du Bois comme chaque année, ainsi que le chapiteau.
- ◆ Repas : la question s'est posée de faire faire le repas par les cuisines de l'Orée du Bois mais cela a déjà été fait et la charge de travail est beaucoup trop lourde pour le personnel cuisine. Nous ferons donc appel à un traiteur.
Nous ferons un apéritif plus léger et un repas complet ensuite. Nous allons demander un devis pour une entrée, une paella et un dessert avec café compris.
Nous gardons le principe des repas gratuits pour les bénévoles même si cela a un coût.
- ◆ Animation : Jean-Louis propose le groupe « Sophie et Henri » qui se compose d'une chanteuse et d'un guitariste pour 400€ la soirée. Ils pourraient également faire l'animation avec les résidents l'après-midi. Voir si d'autres intervenants seraient possibles.

Assemblée Générale

La date de la future AG est fixée au 15 février 2019. Les convocations seront envoyées 3 semaines avant.

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 24 janvier 2019 à 17h30.**